

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

1. OBJET DE L'ACCORD-CADRE : Fourniture et installation de lits médicalisés et de matelas pour l'EHPAD multisite Terres de Montaigu

2. POUVOIR ADJUDICATEUR : Terres de Montaigu – Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Montaigu-Rocheservière - 35 avenue Villebois Mareuil - 85607 MONTAIGU Cedex – Tél : 02.51.46.45.45 - Fax : 02.51.46.45.40 - Représentant : M. Antoine CHEREAU, Président du CIAS - Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES : Services.
Nomenclature CPV (Vocabulaire commun pour les marchés publics)
33192100-3 : Lits médicaux
39143112-4 : Matelas

4. PROCEDURE DE PASSATION : Appel d'offres ouvert lancé en application des dispositions des articles 25-I.1° et 67 à 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

5. TYPE DE CONTRAT : L'accord-cadre sans minimum ni maximum est passé en application des dispositions des articles 78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
Chaque lot sera conclu avec un seul opérateur économique. Chaque lot donnera lieu à l'émission de bons de commande.

6. DUREE DE L'ACCORD-CADRE : L'accord-cadre sera conclu pour une durée de 1 an, à compter de sa notification.
L'accord-cadre est reconductible tacitement 3 fois, sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 années.
En cas de non-reconduction, une décision sera notifiée au titulaire du marché au moins deux mois avant l'échéance de ce dernier.
Pour la partie à bons de commande, les bons de commande seront adressés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins. Le délai d'exécution des prestations sera fixé dans chaque bon de commande émis par le pouvoir adjudicateur ou son représentant. Les bons de commande pourront être émis jusqu'au dernier jour de l'accord-cadre et pourront donc être exécutés après l'échéance de l'accord-cadre.

7. ALLOTISSEMENT : Les prestations sont réparties en trois lots :
- Lot n°01 : Achat de lits médicalisés et accessoires
- Lot n°02 : Achat de matelas de confort anti-escarres
- Lot n°03 : Location de lits médicalisés et de matelas de confort anti-escarres

8. MODALITES DE FINANCEMENT : Fonds propres de Terres de Montaigu, CIAS Montaigu-Rocheservière. Paiement par mandat administratif sous 30 jours, à compter de la réception de la facture.

9. MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION : A consulter et télécharger gratuitement sur le site www.marches-securises.fr (Pouvoir adjudicateur : Terres de Montaigu, CIAS Montaigu-Rocheservière, coordonnées ci-dessus).

10. DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES : Les offres devront parvenir **avant le lundi 03 septembre 2018 à 12h00** en l'Hôtel de l'Intercommunalité ou sur le profil acheteur de la collectivité www.marches-securises.fr.

11. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : Les conditions de participation, la liste des documents devant être remis par le candidat, ainsi que les critères d'attribution sont précisés dans le règlement de la consultation (RC).

12. DELAJ DE VALIDITE DES OFFRES : Cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

13. SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS :

Renseignement(s) technique(s) : M. Olivier GALLARD – Terres de Montaigu, CIAS Montaigu-Rocheservière – Tél. : 02 51 46 45 45.

Renseignement(s) administratif(s) : M. Mathis BEILLEVAIRE – Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière – Tél. : 02 51 46 45 45.

14. SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES - 6 allée de l'Île Gloriette - 44000 NANTES - Tél. : 02.40.99.46.00

15. INFORMATIONS DIVERSES : Offre en français et en euro – Les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au cahier des charges (solution de base). Ils peuvent également présenter, conformément à l'article 58 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, une offre comportant des variantes pour les lots n°01 et n°02. Chaque candidat pourra seulement proposer un modèle différent en plus de son offre de base (une seule offre variante autorisée), en cohérence avec les caractéristiques décrites dans le cahier des clauses techniques particulières du lot concerné. En tout état de cause, chaque variante devra être motivée et accompagnée d'un descriptif précis sur le produit proposé, avec sa mise en œuvre détaillée.

Toute proposition de variante qui ne respecte pas les exigences minimales et les limites imposées sera rejetée.

De plus, une démonstration du matériel est demandée aux candidats pour les lots n°01 et n°02 le 13 septembre 2018 (cf. règlement de la consultation et cahier des clauses techniques particulières). Seuls devront être présentés les modèles proposés par le candidat dans son offre. La livraison peut se faire la semaine précédente (03/09/2018 au 12/09/2018) et la restitution la semaine suivante (14/09/2018 au 20/09/2018). Au préalable, le candidat s'engage à prendre contact avec M. Olivier GALLARD pour l'organisation.

16. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le mardi 24 juillet 2018.